

N° 413-2013/ARR/DRH/SDCCRS

Date du: 26/02/2013

Rapport à la présidente de l'assemblée de la province Sud

OBJET:

Modification des arrêtés portant organisation de la direction des ressources humaines, de la direction de l'environnement, de la direction des sports et des loisirs et de la direction de la culture de la province Sud.

REF:

- Arrêté modifié n° 1581-2004/PS du 10 septembre 2004 relatif à l'organisation et aux attributions des services de la culture,
- arrêté modifié n° 2051-2007/PS du 28 décembre 2007 relatif à l'organisation des services de la direction des ressources humaines,
- arrêté n° 1177-2011/ARR/DENV du 19 juillet 2011 relatif à l'organisation des services de la direction de l'environnement de la province Sud,
- arrêté n° 274-2012/ARR/DJS du 4 septembre 2012 relatif à l'organisation des services de la direction des sports et des loisirs.

PJ:

1 projet d'arrêté.

4 tableaux comparatifs.

Par délibération n° du JJ/MM/2013, l'assemblée de la province Sud procédait à la mutualisation des activités de gestion administrative et comptables des directions suivantes :

- de la direction des ressources humaines et de la direction des finances,
- de la direction de l'environnement et de la direction du système d'information,
- de la direction des sports et des loisirs et de la direction de la culture.

Dans la continuité de ce projet de mutualisation, il vous est proposé de procéder à la modification, et plus précisément à la mise en adéquation des arrêtés d'organisation de chacune de ces directions.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.